

L'herbe et le pâturage :

de multiples enjeux pour la filière laitière française

H. Sellier

CNIEL, Chargée de mission technico-économique ; hsellier@cniel.com

1. La place de l'herbe dans les élevages laitiers français

En France, le pâturage est une réalité pratiquée au quotidien sur les élevages : **92 % des vaches laitières françaises accèdent à des prairies**, 87 % pâturent plus de 170 jours par an et 71 % des exploitations offrent plus de 20 ares de pâturage par vache (AGRESTE – enquêtes structures 2013, traitement Institut de l'élevage). Ainsi, ces différentes caractéristiques permettent, dans la majorité des cas, une contribution importante du pâturage à l'alimentation au printemps. En effet, le pâturage représente 19 % de la ration sèche des vaches laitières. Si l'on cumule le pâturage aux foin, ensilages et enrubannages d'herbe, la part totale d'herbe dans la ration s'élève à 39 % en matière sèche (CNIEL, 2018, Observatoire de l'alimentation des vaches laitières françaises, 14 840 élevages adhérents du réseau France Conseil Elevage en suivi régulier Res'alim en 2017). Ces données sont variables selon le système de production avec, par exemple, une part d'herbe plus importante dans les élevages spécialisés de montagne - piémont.

Les fermes laitières françaises disposent en moyenne de **31 ha de surfaces toujours en herbe**. Ces surfaces agricoles non labourables ont pu être valorisées grâce à l'élevage et plus particulièrement les bovins (lait et viande). Il est donc naturel que les exploitations françaises se caractérisent par une présence très majoritaire de ces surfaces sur leurs exploitations. De plus, la présence de prairies temporaires (implantées depuis moins de 6 ans et ensemencées avec 20 % de graminées) et artificielles (ensemencées avec 80 % de légumineuses) est importante et notamment dans l'Ouest (hors Normandie). En moyenne, les exploitations françaises possèdent **53 ha d'herbe au total sur leur exploitation sur 102 ha de SAU¹ soit 22 ha de prairies temporaires et artificielles**. En outre, 99 % des exploitations laitières françaises possèdent des surfaces en herbe et 97 % en ont plus de 10 ha (AGRESTE, recensement agricole 2010 et enquêtes structures 2013, traitement Institut de l'élevage).

Il existe cependant d'importantes disparités entre les différentes zones d'élevage mais aussi selon la taille du troupeau et le système de l'exploitation. On peut retenir qu'en France, la pratique du pâturage régresse modérément (c'est-à-dire, l'accès des vaches au pâturage). Parallèlement, la part que représente l'herbe fraîche dans la ration des vaches laitières, elle, a tendance à diminuer plus sensiblement.

Depuis plusieurs années, la filière laitière française connaît de profondes mutations. Elle s'adapte à un nouveau cadre réglementaire, après trente ans de régulation et de stabilité, et doit apprendre à faire face à la volatilité des marchés. De plus, elle subit de plein fouet une crise économique majeure, tant par son ampleur que par sa durée. **Le secteur connaît une profonde restructuration**. Le nombre de producteurs continue de diminuer régulièrement. Le métier d'éleveur laitier présente un déficit d'attractivité qui s'est encore renforcé sur les dernières années. L'astreinte journalière liée à l'activité laitière, cumulée aux faibles revenus, de plus en plus volatils, en sont les raisons principales. Il est donc

¹ SAU : Surface Agricole Utile

nécessaire d'actionner l'ensemble des leviers technico-économiques afin d'améliorer la performance des exploitations laitières françaises. Parallèlement, les attentes sociétales sont plus fortes : **54 % des français estiment que la « sortie des vaches au pré » est un critère essentiel au « confort des vaches laitières »**. Et, pour 40 % des personnes interrogées, l'alimentation des vaches est au cœur de leurs préoccupations (Baromètre IFOP - CNIEL, 2017).

Bien que la place de l'herbe dans nos élevages soit aujourd'hui démontrée, la restructuration des exploitations laitières, leurs difficultés économiques ou encore la montée en puissance des préoccupations de la société font croître de multiples enjeux autour du pâturage et plus globalement de l'herbe. Il est désormais nécessaire pour les acteurs de la filière laitière française de trouver des réponses adéquates.

2. Des enjeux sociétaux qui redéfinissent les attentes des marchés

De nombreuses **démarches « lait de pâturage »** ont pu voir le jour ces dernières années sur le marché européen et plus récemment en France. Bien que les critères revendiqués par ces démarches soient variables, elles permettent de répondre aux demandes des consommateurs : accès au pâturage, préservation de l'environnement ou encore amélioration des richesses nutritionnelles du lait.

Le pâturage est le **1^{er} critère de bien être des vaches laitières pour les français** (Baromètre IFOP - CNIEL, 2017). Cette attente forte incite donc à cette nouvelle segmentation concernant les produits laitiers. Un travail interprofessionnel est en cours afin de rédiger un référentiel national permettant de définir les critères socles de ces démarches. L'objectif de cette nouvelle segmentation est également de garantir une meilleure valorisation de cette pratique pour les éleveurs.

Les prairies participent grandement à la valorisation des surfaces, la conservation de la biodiversité et l'entretien des paysages. C'est également un **levier environnemental** permettant de répondre à certaines problématiques comme la pollution de l'eau.

Enfin, la société est de plus en plus soucieuse de la composition des produits et de leurs bienfaits nutritionnels. Diverses publications scientifiques démontrent que la consommation d'herbe fraîche par les vaches laitières **améliore le profil en acide gras du lait** et permet donc de générer davantage d'omégas-3 bénéfiques pour la santé.

L'herbe au menu des vaches laitières représente donc aujourd'hui plus que jamais un atout de taille pour répondre aux nouvelles préoccupations sociétales.

3. Des enjeux technico-économiques, facteurs de maîtrise des coûts de production mais aussi d'attractivité du métier

La valorisation de l'herbe représente un vrai levier en termes de performances techniques et économiques sur les exploitations laitières.

L'herbe pâturée représente un réel atout pour l'élevage français grâce à **de faibles coûts de production** au regard des autres aliments produits et permet également de valoriser les terres difficiles. De plus, l'herbe sur pied est un fourrage équilibré, riche en protéines et peu affecté par les fluctuations des intrants. Plus généralement, **les prairies participent à la rentabilité des élevages** (le poste alimentation représente environ 70 % des charges variables du lait) et **renforcent l'indépendance et l'autonomie de l'élevage** face aux aléas du marché. Toutefois, cela reste une production particulièrement sensible aux effets du réchauffement climatique, ce qui peut engendrer des déficits de stocks.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il y a encore **des marges de progrès importantes de gain de productivité fourragère**. A l'inverse d'autres productions comme le maïs fourrager où les objectifs de rendements optimaux semblent atteints, la conduite globale des prairies n'est pas toujours maîtrisée et cela entraîne **une sous-valorisation d'au moins 2 à 3 tonnes de matière sèche par hectare** (PAVIE, 2018). Ces pertes de rendement peuvent engendrer un déficit de plus de 10 000 € pour une exploitation moyenne comprenant 53 ha de prairies dans la SAU. Des amplitudes de 3 à 14 t

de matière sèche peuvent être mesurées selon les zones. Des leviers d'amélioration techniques sont connus mais il serait nécessaire de développer des outils plus modernes pour faciliter la gestion du pâturage, la conduite des prairies et l'évaluation des marges de progrès. Des innovations techniques sont donc à déployer pour faciliter le pilotage des prairies pour les éleveurs. Des réflexions sont en cours à l'interprofession en association avec les partenaires de la filière engagés de longue date sur ces problématiques (l'Institut de l'élevage et France Conseil Élevage en premier lieu).

L'organisation du travail est une problématique croissante sur les élevages laitiers pour diverses raisons : forte progression de la productivité à l'unité de main d'œuvre, agrandissement des exploitations ou encore raréfaction de la main d'œuvre. L'impact du pâturage sur ces questions n'est pas négligeable et bien qu'il permette de réduire certains postes de travail (alimentation, paillage ou raclage par exemple), cela ne compense pas, au-delà d'une certaine taille (environ 55 vaches laitières) le travail généré par cette pratique (gestion de l'herbe, conduite des vaches au pâturage, éloignement des parcelles, etc.). Cependant, la pratique du pâturage est un réel atout pour l'attractivité du métier d'éleveur. En effet, contrairement à certains systèmes hors-sols, la perception de l'élevage laitier est souvent bien meilleure car davantage en adéquation avec les attentes en termes d'acceptabilité sociétale.

Références bibliographiques :

AGRESTE : enquêtes structures 2013, traitement Institut de l'élevage.

AGRESTE : recensement agricole 2010 et enquêtes structures 2013, traitement Institut de l'élevage.

Baromètre IFOP - CNIEL, 2017.

CNIEL, 2018 : Observatoire de l'alimentation des vaches laitières françaises, 14 840 élevages adhérents du réseau France Conseil Elevage en suivi régulier Res'alim en 2017.

PAVIE J., DELABY L. 2013 : RMT Prairies demain.